

**COMPTE RENDU DE SEANCE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 FEVRIER 2021  
CENTRE CULTUREL ET SPORTIF SAINT AYOUL  
77160 PROVINS**

Jeudi 4 février deux mille vingt et un à seize heures, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes du Provinois se sont réunis au Centre Culturel et Sportif Saint Ayoul à PROVINS (77160) sous la présidence de Olivier LAVENKA, Président de la Communauté de Communes du Provinois.

Date de convocation : 28/01/2021  
Date d'affichage : 28/01/2021  
Nombre de conseillers en exercice : 66  
Nombre de conseillers présents : 51

Pouvoirs : 9  
Nombre de votants : 60  
Séance : n°1/1

**Etaient présents :** Alain HANNETON (Augers en Brie), Philippe FASSELER – suppléant (Bannost-Villegagnon), Claire CRAPART (Beauchery Saint-Martin), Alain BOULLOT (Beton-Bazoches), Fabien PERNEL (Boisdon), Olivier MAZZUCHELLI (Cerneux), Francis RAVION - suppléant (Chalautre-la-Grande), Chantal BELLACHE (Chalautre-la-Petite), Catherine PERRIN (Champcenest), Bruno PELLICIARI (La Chapelle Saint-Sulpice), Alain BONTOUR (Chenoise-Cucharmoy), Christine BOULET (Courchamp), Didier AGNUS (Courtacon), Dominique FABRE (Frétoy) , Martine LEGRAND (Léchelle), Martine CIOTTI (Longueville), James Dane (Louan-Villegruis-Fontaine), Pierre CAUMARTIN (Maison Rouge en Brie), Gérard COGNYL (Les Marêts), Rodolphe RENAI – suppléant (Melz-sur-Seine), Olivier ARTHUR (Montceaux-Les-Provins), Xavier BOUVRAIN (Mortery), Claude BONICI (Poigny), Olivier LAVENKA, Christine RAMEAUX, Abdelhafid JIBRIL, , Valentin GRAJQEVCI, Augustine ENAMA, François MARCHAND, Dominique GAUFILIER, Jérôme BENECH, Chérifa BAALI CHERIF, Marie-Pierre CANAPI, Julie HOTIN-LETANG, Hervé PATRON, Jean-Philippe DELVAUX et Frédérique PETROFFE (Provins), Flavien BLANCHARD (Rupéroux), Bernard LANGLET (Saint-Brice), Catherine GALLOIS (Saint-Hilliers), Gilbert DAL PAN (Saint-Loup-de-Naud), Alain BALDUCCI, Corinne GOMES, Antonio NAVARETTE (Sainte-Colombe), Yvette GALAND (Sancy-les-Provins), Jean-Patrick SOTTIEZ (Soisy-Bouy), Éric TORPIER, Lauréline CARTIER (Sourduin), Tony PITA et Nadège VICQUENAU (Villiers-Saint-Georges), Jacques SIMONY (Voulton).

**Absents excusés :** Patrick LEBAT (Bezalles), Philippe FORTIN, Francis PICCOLO (Longueville), Patricia SOULEYREAU (Jouy-le-Châtel), Isabelle MAHIEU (Provins), Christophe LEFEVRE (Saint-Martin-du-Boschet),

**Excusés représentés par suppléant :** Alexandre DE MEULENAERE (Bannost-Villegagnon), Michèle PANNIER (Chalautre-la-Grande), Jean-Pierre ROCIPON (Melz-sur-Seine).

**Pouvoirs de :** Véronique DARCY (Chenoise-Cucharmoy) à Alain BONTOUR (Chenoise-Cucharmoy), Stéphane BACHELET (Jouy-le-Châtel) à Tony PITA (Villiers-Saint-Georges), Marie DAMEME (Provins) à Julie HOTIN-LETANG (Provins), Virginie SPARCACINO (Provins) à Marie-Pierre CANAPI (Provins), Eric JEUNEMAITRE (Provins) à Olivier LAVENKA (Provins), Fabien PERRINO (Provins) à Hervé PATRON (Provins), Yves MONNICAULT (Provins) à Frédérique PETROFFE (Provins), Pierre VOISEMBERT (Rouilly) à Jacques SIMONY (Voulton), Bertrand de BISSCHOP (Vulaines-les-Provins) à Augustine ENAMA (Provins).

Fabien PERNEL (Boisdon) est désigné secrétaire de séance.

Le quorum est atteint. La séance est déclarée ouverte.

RENDU COMPTE DES DELEGATIONS EXERCEES PAR LE PRESIDENT

**Le conseil communautaire, à l'unanimité, prend acte des délégations exercées par le Président.**

PRESENTATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

**Le conseil communautaire, à l'unanimité, prend acte du rapport.**

BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020

**Le conseil communautaire, à l'unanimité, vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 du Budget Principal.**

BUDGET PRINCIPAL : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

**Le conseil communautaire, à l'unanimité,**

- 1) **Approuve le Compte de Gestion de l'exercice 2020 du Budget Principal.**
- 2) **Donne quitus de sa gestion à Monsieur le Trésorier de Provins.**

BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020

**Le conseil communautaire, à l'unanimité,**

- 1) **Constata et approuve les résultats de l'exercice 2020,**
- 2) **Autorise le Président ou son représentant à signer tous actes.**

BUDGET PRINCIPAL – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

**Le conseil communautaire, à l'unanimité, vote le budget primitif 2021.**

BUDGET ANNEXE DU S.P.A.N.C : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020

**Le conseil communautaire, à l'unanimité, vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 du budget annexe du S.P.A.N.C.**

BUDGET ANNEXE DU S.P.A.N.C : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

**Le conseil communautaire, à l'unanimité :**

- 1) **Approuve le Compte de Gestion de l'exercice 2020 du Budget annexe du S.P.A.N.C.**
- 2) **Donne quitus de sa gestion à Monsieur le Trésorier de Provins.**

BUDGET ANNEXE DU S.P.A.N.C – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020

**Le conseil communautaire, à l'unanimité,**

- 1) **Constate et approuve les résultats de l'exercice 2020.**
- 2) **Autorise le Président ou son représentant à signer tous actes.**

BUDGET ANNEXE DU S.P.A.N.C - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

**Le conseil communautaire, à l'unanimité vote le budget annexe primitif du S.P.A.N.C pour l'exercice 2021.**

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020

**Le conseil communautaire, à l'unanimité, vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 du budget annexe du lotissement.**

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

**Le conseil communautaire, à l'unanimité :**

- 1) **Approuve le Compte de Gestion de l'exercice 2020 du Budget annexe du lotissement.**
- 2) **Donne quitus de sa gestion à Monsieur le Trésorier de Provins.**

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020

**Le conseil communautaire, à l'unanimité :**

- 1) **Constate et approuver les résultats de l'exercice 2020.**
- 2) **Autorise le Président ou son représentant à signer tous actes.**

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

**Le conseil communautaire, à l'unanimité, vote le Budget Primitif 2021 pour le Budget annexe du lotissement.**

BUDGET ANNEXE DU CENTRE AQUATIQUE : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020

**Le conseil communautaire, l'unanimité, vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 du budget annexe du centre aquatique.**

BUDGET ANNEXE DU CENTRE AQUATIQUE : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

**Le conseil communautaire, à l'unanimité :**

- 1) **Approuve le Compte de Gestion de l'exercice 2020 du Budget annexe du centre aquatique.**
- 2) **Donne quitus de sa gestion à Monsieur le Trésorier de Provins.**

BUDGET ANNEXE DU CENTRE AQUATIQUE – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020

**Le conseil communautaire, à l'unanimité,**

- 1) Constate et approuve les résultats de l'exercice 2020.**
- 2) Autorise le Président ou son représentant à signer tous actes.**

BUDGET ANNEXE DU CENTRE AQUATIQUE - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

**Le conseil communautaire, à l'unanimité, vote le Budget Primitif 2021 pour le Budget annexe du centre aquatique.**

SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES ET AUTORISATION AU PRESIDENT POUR SIGNER LES CONVENTIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

**Le conseil communautaire, à la majorité :**

- 1) Vote les subventions en faveur des associations au titre de l'exercice budgétaire 2021.**
- 2) Autorise le Président ou son représentant à signer les conventions à intervenir.**

VOTE D'UNE SUBVENTION A L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE « PROVINS TOURISME ENTRE BASSEE, MONTOIS ET MORIN » POUR LE PREMIER REMBOURSEMENT DU PRET GARANTI PAR L'ETAT CONTRACTE ET AUTORISATION AU PRESIDENT A SIGNER LA CONVENTION RELATIVE

**Le conseil communautaire, à la majorité :**

- 1) Vote la subvention en faveur de l'office du tourisme.**
- 2) Autorise le Président ou son représentant à signer la convention à intervenir.**

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'OFFICE DU TOURISME. INTERCOMMUNAUTAIRE. ET AUTORISATION AU PRESIDENT A SIGNER LA CONVENTION RELATIVE

**Le conseil communautaire, à la majorité :**

- 1) Vote la subvention en faveur de l'office du tourisme.**
- 2) autorise le Président ou son représentant à signer la convention à intervenir.**

SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES DE NATATION ET AUTORISATION AU PRESIDENT POUR SIGNER LES CONVENTIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

**Le conseil communautaire, à l'unanimité,**

- 1) Vote les subventions en faveur des associations au titre de l'exercice budgétaire 2021.**
- 2) Autorise le Président ou son représentant à signer les conventions à intervenir.**

CHOIX DU MODE DE GESTION POUR L'EXPLOITATION DU CENTRE AQUATIQUE DU PROVINOIS

**Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de retenir la régie comme mode d'exploitation pour le Centre aquatique du Provinois.**

SIGNATURE D'UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CAF

**Le conseil communautaire, à l'unanimité, Autorise le Président à signer cette convention.**

PARTICIPATION DES COMMUNES A L'HARMONIE A L'ECOLE DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES PAR L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE PROVINS ET DU PROVINOIS

**Le conseil communautaire, à l'unanimité :**

- 1) **Autorise la Communauté de communes du Provinois à organiser annuellement l'harmonie à l'école,**
- 2) **Autorise la Communauté de communes du Provinois à coordonner les manifestations entre l'Orchestre d'Harmonie de Provins et du Provinois et les écoles élémentaires du territoire,**
- 3) **Demande la participation financière des collectivités concernées,**
- 4) **Autorise le Président à signer la convention avec chaque commune ou RPI dont dépend une école choisie pour le test,**

SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION METTANT EN PLACE UNE NAVETTE TOURISTIQUE

**Le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le Président ou son représentant à signer cet avenant.**

MISE EN PLACE D'UNE REDEVANCE DE TOUCHER DE QUAI A LA GARE ROUTIERE DE PROVINS

**Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de mettre en place cette redevance.**

APPROBATION DE LA TRANSFORMATION DU SMAGE EN EPAGE SUR LE BASSIN VERSANT DU GRAND MORIN

**Le Conseil communautaire, à l'unanimité :**

- 1) **Approuve la transformation du SMAGE des Deux Morin en EPAGE sur le bassin versant du Grand Morin ;**
- 2) **Autorise le Président à signer tous les documents relatifs à cette décision, et à engager toutes les démarches nécessaires dans ce domaine.**

ACCORD POUR LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DU DEPARTEMENT AU CINEMA LE REXY

**Le Conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le Département de Seine-et-Marne a versé une subvention au cinéma Le Rexy de Provins.**

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION CENTRE DE GESTION POUR 2021

**Le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer cette convention.**

MODIFICATION DE LA DELIBERATION D'INDEMNITE DE PERMANENCES EN INDEMNITE D'ASTREINTES

**Le conseil communautaire, à l'unanimité :**

- 1) **Institue une indemnité d'astreinte au bénéfice des agents titulaires et non titulaires,**
- 2) **Fixe les montants conformément à l'arrêté ministériel du 14 avril 2015 susvisé,**
- 3) **Fixe la date d'effet à compter de la date à laquelle la présente délibération aura été rendue exécutoire,**
- 4) **Verse les indemnités d'astreinte mensuellement à terme échu,**
- 5) **Actualise les montants conformément aux dispositions applicables à la fonction publique,**
- 6) **Autorise le Président ou son représentant à signer tous actes,**

INFORMATION SUR LA MISE A DISPOSITION D'AGENTS AUPRES DE DIFFERENTES STRUCTURES

**Le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le Président ou son représentant à signer ces conventions de mise à disposition.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président



Olivier LAVENKA